

Règlement pédagogique : dispositions générales

Médicaments en Questions est un programme *Prescrire* d'Amélioration des pratiques professionnelles, destiné à des professionnels de santé. C'est un programme organisé en sessions annuelles, de novembre à octobre.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Ce programme a pour objectif d'aider les professionnels de santé à mieux prendre en compte les effets nocifs des médicaments et à mieux y faire face, dans le but de contribuer à les réduire.

DÉROULEMENT

Médicaments en Questions se déroule en ligne et associe activités individuelles et échanges entre participants, sans réunion présentielle.

Le programme repose sur une démarche réflexive continue, individuelle et collective. Celle-ci s'appuie sur :

- l'**analyse individuelle de sa pratique professionnelle** par chaque participant, au moyen de formulaires de recueil de données, proposés par l'équipe de *Médicaments en Questions* ;
- des échanges entre participants sur la pratique, via un espace dédié du site internet de *Médicaments en Questions* : l'**Atelier** ;
- l'actualisation et l'approfondissement des connaissances à intégrer à la pratique, par la **lecture régulière de *Prescrire***, facilités par le **Test de Lecture mensuel *Prescrire***.

Avant le début de la session, en septembre-octobre, une introduction aux activités de *Médicaments en Questions* intitulée "Effets indésirables au quotidien" est disponible en ligne pour permettre au participant de se familiariser avec le programme.

Analyse individuelle de la pratique

Au cours de la session, le participant doit recueillir et enregistrer en ligne des données sur sa pratique de soins au moyen de formulaires, dans 2 situations distinctes :

- observation d'un **patient ayant un trouble lié à un médicament**. Le participant doit en outre attester, au sein de ce formulaire, avoir **notifié au système public de pharmacovigilance** au moins un effet indésirable observé ;
- observation d'un **patient exposé à un médicament à écarter des soins** analysé comme tel par *Prescrire*.

La date limite d'enregistrement des formulaires d'analyse de la pratique est fixée au 31 octobre, dernier jour de la session (minuit, heure de Paris).

Les données recueillies sont analysées de manière globale par l'équipe pédagogique, sans aucune évaluation individuelle de chaque participant.

Échanges entre participants

Les échanges entre participants ont lieu au sein de l'Atelier, un forum mis à disposition des participants sur le site internet de *Médicaments en Questions*.

L'Atelier est modéré par l'équipe *Médicaments en Questions*. Chaque participant y est identifié par ses nom et prénom.

Les échanges ont pour but de faire part des réflexions et interrogations suscitées par l'observation individuelle de la pratique, des obstacles identifiés, et d'envisager des pistes de changement.

La consultation de l'Atelier permet de prendre connaissance des échanges entre participants et/ou de les enrichir, par la rédaction de messages.

Actualisation et approfondissement des connaissances

Au cours de la session, le participant doit répondre aux questionnaires du *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

Chaque session comporte onze questionnaires mensuels consécutifs de dix groupes de questions à 4 items. Le premier questionnaire est publié avec le numéro de novembre de la session ; le onzième et dernier est publié avec le numéro de septembre suivant, selon le calendrier de la session.

Une date optimale de réponse et une date limite de réponse sont fixées pour chaque questionnaire suivant le calendrier de la session.

La réponse aux questionnaires s'effectue via un formulaire en ligne sur le portail des Formations Prescrire (<http://formations.prescrire.org>).

Chaque questionnaire mensuel est noté sur 20 points : 2 points pour chaque question dont les réponses aux 4 items sont exactes. Le score annuel maximum est de 220 points (11 fois 20).

Les réponses sont corrigées sous le contrôle direct du Responsable du *Test de Lecture mensuel Prescrire*. En cas de litige, un arbitrage est assuré par les Responsables de la Rédaction de *Prescrire* et une personnalité universitaire indépendante, le Pr Jean-Louis Montastruc, pharmacologue (Toulouse).

VALIDATION

La validation de participation au programme *Médicaments en Questions* s'effectue en ligne.

Les conditions de validation de participation à une session de *Médicaments en Questions* sont :

- d'une part, avant le 31 octobre, dernier jour de la session (minuit, heure de Paris) :
 - le renseignement d'au moins un formulaire "Patient ayant un trouble lié à un médicament" ;
 - l'attestation par le participant (au sein d'un formulaire "Patient ayant un trouble lié à un médicament"), de l'envoi d'au moins une notification d'effet indésirable au système public de pharmacovigilance ;
 - le renseignement d'au moins un formulaire "Patient exposé à un médicament à écarter des soins" ;
 - au moins 5 consultations des échanges de l'Atelier ;
 - un temps minimal de connexion d'une heure au site du programme.
- d'autre part, la validation de la participation au *Test de Lecture mensuel Prescrire*, c'est-à-dire que les réponses aux 11 questionnaires en ligne ont été enregistrées définitivement dans les délais impartis et le total de points obtenu est égal ou supérieur à 176. Dans tous les cas, le participant reçoit le détail de ses notes et son score annuel dans les trois mois qui suivent la date limite de réponse du onzième questionnaire.


Quand ces conditions de validation sont remplies, une attestation est mise à disposition sur le site internet de *Médicaments en Questions*, dans l'espace "Mon suivi" du participant, avant le 31 décembre suivant la fin de la session. Le participant obtient le titre millésimé de "Lauréat du Programme *Prescrire Médicaments en Questions*". Par ailleurs, il obtient aussi le titre millésimé de "Lecteur Émérite de *Prescrire*".

La liste des "Lauréats du Programme *Prescrire Médicaments en Questions*" et celle des "Lecteurs Émérites de *Prescrire*", correspondant à une session, sont publiées en janvier suivant la fin de la session, sur le site internet www.prescrire.org.

©Prescrire - juin 2019

Règlement pédagogique : dispositions particulières

CALENDRIER DE LA SESSION 2019-2020

Médicaments en Questions			
	Test de Lecture mensuel	Activités d'Amélioration des pratiques professionnelles	
Septembre 2019	À partir de septembre, publication mensuelle des numéros de <i>Prescrire</i> correspondants à la session	Mise à disposition de "Effets indésirables au quotidien, introduction aux activités de <i>Médicaments en Questions</i> "	
Octobre 2019			
Novembre 2019	À partir de novembre, publication mensuelle des questionnaires de la session	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des formulaires d'analyse de la pratique • Ouverture de l'Atelier <div style="text-align: center;">  <p>Analyse de la pratique et renseignement des formulaires</p> <p>Échanges interprofessionnels dans l'Atelier</p> </div>	
Décembre 2019	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 431 de septembre 2019		
Janvier 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 432 d'octobre 2019		
Février 2020	le 28* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 433 de novembre 2019		
Mars 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 434 de décembre 2019		
Avril 2020	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 435 de janvier 2020		
Mai 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 436 de février 2020		
Juin 2020	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 437 de mars 2020		
Juillet 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 438 d'avril 2020		
Août 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 439 de mai 2020		
Septembre 2020	le 30* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 440 de juin 2020		
Octobre 2020	le 31* : Date limite de réponse au questionnaire portant sur le numéro 441 de juillet 2020		le 31 octobre 2020* : <ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'enregistrement des formulaires d'analyse de la pratique • Clôture de l'Atelier
Novembre 2020	Enquête d'évaluation du programme		
Janvier 2021	Publication de la liste des "Lauréats de <i>Médicaments en Questions</i> – Promotion 2020" Publication de la liste des "Lecteurs Émérites de <i>Prescrire</i> – Promotion 2021"		

* minuit, heure de Paris

©Prescrire - juin 2019